AFRO

AFRO

la première cryptomonnaie panafricaine dédiée au développement économique et sociétal de l'Afrique

Fondation AFRO
8, rue Neuve-du-Molard
Genève 1204, Suisse

La Fondation AFRO accueille tout citoyen du monde à l'exception des citoyens ou contribuables américains qu'elle ne peut agréer.

1. Introduction

L'AFRO a été imaginé au mois de décembre 2016 par un groupe d'économistes, d'experts en cryptomonnaies, d'humanistes et de penseurs qui sont à l'origine de la Fondation AFRO chargée de porter le projet.

L'AFRO est un outil apolitique et neutre mis à la disposition du continent, des pays qui le composent et de tous ceux qui utiliseront cette cryptomonnaie.

L'AFRO a été conçu pour répondre à plusieurs problématiques du continent. Environ 83% des africains ne possèdent pas de compte en banque et sont ainsi exclus du système bancaire. Le taux d'épargne et l'accès à l'emprunt sont faibles et le continent manque d'infrastructures bancaires. De plus, l'Afrique compte plus de 40 monnaies pour 54 pays, ce qui ne facilite pas les échanges.

Avec plus d'un milliard de cartes SIM en circulation et plus de 650 millions d'africains abonnés à un opérateur mobile, l'Afrique est maintenant prête à l'avènement des services sur smartphones. Le paiement sur mobile et l'utilisation des cryptomonnaies sont une véritable révolution et une opportunité historique.

2. La Fondation AFRO

La Fondation AFRO est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit Suisse en constitution, disposant de bureaux notamment à Genève.

La Suisse est un pays neutre et de longue tradition bancaire qui a été choisi pour abriter l'AFRO.

750 milliards d'Afros ont été émis le 19 juin 2018 en corrélation avec le PIB et la masse monétaire du continent, soit symboliquement l'équivalent de 600 AFRO par habitant.

80% de ces Afros sont sanctuarisés dans la Fondation.

Selon la loi suisse, une Fondation ne fait pas de profit et doit servir le but pour lequel elle a été créée à savoir :

- Contribuer à l'émergence de la première cryptomonnaie panafricaine, disponible dans le monde entier, décentralisée et dénommée « AFRO ».
- Créer et gérer un fonds de réserve capable de renforcer la stabilité à la cryptomonnaie.
- Contribuer à la promotion de la cryptomonnaie en tant que moyen d'échange et système d'unité monétaire.
- Promouvoir son échange sécurisé via les applications et les terminaux mobiles, les cartes de débit, les bons prépayés et via tout autre format et dérivé disponible.
- Contribuer au développement économique et sociétal de l'Afrique.
- Mettre en place un fonds dédié à l'innovation sociétale et financer des projets sociaux en Afrique.

La gouvernance de la Fondation AFRO :

La Fondation Afro est sous la responsabilité de porte-paroles qui se sont engagés à démissionner au plus tard au mois de décembre 2020 et dont la mission est de mettre en place une gouvernance et une supervision panafricaine, simple, partagée, transparente, équitable et démocratique.

Les Masternodes qui composent et sécurisent la blockchain AFRO ont également un droit de vote sur les décisions de la Fondation.

3. La monnaie AFRO

Les caractéristiques de l'AFRO.

- L'AFRO est une monnaie 100% Proof of Stake (POS) pour tenir compte des dernières évolutions technologiques dans le monde de la blockchain et pour respecter l'environnement en ne consommant que peu d'énergie pour faire fonctionner le réseau.

- La blockchain AFRO est issue de la technologie Dash, créée en 2014, elle-même basée sur le code libre du bitcoin. Nos équipes de développeurs ont travaillé à adapter cette blockchain aux spécifications de l'Afro. Dash est également la première cryptomonnaie à avoir introduit le concept de Masternode qui permet à quiconque de participer à la vie du réseau.
- La blockchain AFRO rend l'utilisation de la cryptomonnaie rapide, simple et sûre. Cette technologie autorise notamment les paiements en points de vente physiques (magasins...) de manière quasi instantanée et peut supporter des millions de transactions simultanées.
- L'AFRO est une cryptomonnaie totalement transparente, ainsi chaque transaction de wallet à wallet est inscrite pour toujours dans la blockchain et visible par tous.
- 750 milliards d'Afros ont été émis le 19 juin 2018 en corrélation avec le PIB et la masse monétaire du continent, soit symboliquement l'équivalent de 600 Afros par habitant.
- La création monétaire annuelle est fixée à 0.59% soit environ 4,4 milliards d'Afros, qui sont destinés à rémunérer ceux qui font fonctionner le réseau mais aussi à prévenir l'inflation et aider à préserver la valeur des investissements initiaux.
- Rémunération du réseau (block reward split) : 75% Masternodes / 25% stakers – Fonction InstantX – 72 seconds block interval – 10 000 reward / block.
- Techniquement, 10 000 Afros sont générés toutes les 72 secondes, 2500 Afros sont alloués au staker qui a créé le block et 7500 Afros sont alloués aux Masternodes. (Total de 438 000 blocks par an).

Le Staking et les Masternodes AFRO :

- Pour posséder des Afros, comme pour toutes les cryptomonnaies, il faut détenir un wallet personnel téléchargeable ici.
- AfroTech, la société de développement de l'AFRO, peut se charger de créer et de gérer pour votre compte votre wallet et/ou votre Masternode.
- Staking : pour ceux qui le souhaitent, les Afros détenus peuvent porter intérêt jusqu'à 50% par an.
- Un Masternode est un noeud-maître du réseau qui est hébergé sur un ordinateur ou un serveur sur lequel est chargé la totalité de la blockchain AFRO, connecté en permanence à internet avec une adresse IP fixe.
- Pour posséder un Masternode, il faut détenir un minimum de 20 millions d'Afros verrouillés dans un wallet. Chaque Masternode participe à la vie et à la

sécurité du réseau et fournit des services tels que les transactions instantanées. En contrepartie des services rendus à la blockchain AFRO, chaque Masternode reçoit des intérêts (blocks rewards) qui peuvent aller jusqu'à 99% par an, payés en Afros.
- Chaque propriétaire d'un Masternode dispose également du droit de vote pour donner son avis et participer à la vie de la Fondation.

4. Fonds et distribution

Sur les 750 milliards d'Afros émis :

- 80% sont sanctuarisés dans la Fondation AFRO pour servir ses objectifs.
- 5% sont dédiés à la société AfroTech qui a en charge le développement commercial, la maintenance, l'hébergement sécurisé des Masternodes, la sécurité de l'AFRO, mais également le développement de toute la couche applicative et dérivée, incluant les staking wallet, les paiements sécurisés, par système de bons prépayés, par cartes de débit, par cartes SIM, par web wallet. Cette société a aussi pour tâche d'assurer la promotion, le marketing et la communication autour de l'AFRO.
- 15% sont dédiés aux Fondateurs et aux développeurs et équipes de conception qui depuis 2016 ont travaillé et financé le projet AFRO.

5. Achat et cotation de l'AFRO

Il n'y a pas eu et il n'y aura pas d'ICO pour l'AFRO. La décision a été prise de coter directement l'AFRO en août 2018 à un prix considéré comme bas, afin de préserver les intérêts des investisseurs et de privilégier une vision long terme.
Une vente privée a été réalisée de juin à septembre 2018 afin de financer le lancement de l'AFRO.
AFRO est déjà coté sur les bourses Stex, Crex24, approuvé sur Golix, en discussion avec Cryptopia et sollicitera prochainement son inscription sur Ice3X, NairaEx, Remitan, Belfrics, CoinDirect, Coinexchange.io, CryptoBridge, Bittrex, Poloniex et Binance.

6. La feuille de route

Décembre 2016

Première réunion des fondateurs et des personnalités internationales, qui ont décidé de la création d'une monnaie panafricaine fondée sur la blockchain. Ces personnalités ont décidé de recruter une équipe de confiance pour les représenter et développer le projet.

2017

Année de la création de la blockchain 100 % écologique, Proof of Stake (PoS) issue de la technologie "Dash".

Mars 2018

Signature du Manifeste et du Mémorandum de la Fondation AFRO.

Mai 2018

Achèvement du développement du wallet Windows et des Masternodes.

Juin 2018

Le 19 juin 2018 : émission de 750 milliards d'Afros.
Le 20 juin 2018 : vente privée afin de financer le lancement de l'AFRO.
Le 27 juin 2018 : mise en ligne (ou production) du site Web.

Août 2018

Première cotation sur les bourses d'échange stocks.exchange (devenu Stex.com) et Crex24.

Septembre 2018

Sortie du wallet Mac.

Sortie du paper wallet.

Octobre 2018

1er octobre 2018 : premiers intérêts quotidiens des Masternodes AFRO.

Listing sur MasterNodes.online et MasterNodes.pro

Développement du système de bons prépayés AFRO pour recharger les wallet AFRO et les cartes SIM pour l'itinérance mobile.

Février 2019

Inclusion d'AFRO aux wallets Android.

Développement du réseau de distribution d'AFRO au service des économies locales (pharmacies, solutions mobiles).

2019

Développement et communication autour de l'AFRO pour en faire une monnaie globale internationalement reconnue.

2020

Fin de mandat programmée des porte-paroles fondateurs de la Fondation.

Désignation par l'Assemblée Générale d'une gouvernance panafricaine élargie, simple, partagée, transparente, équitable et démocratique.

7. Le Comité des Fondateurs

L'AFRO est un projet collaboratif porté par de nombreuses personnalités africaines issues de la diversité culturelle et géographique du continent de par leur naissance, leur origine familiale, et leur engagement personnel.

Le Comité des Fondateurs est l'organe regroupant ces personnalités qui apportent leur vision, leurs compétences et leurs relations.

Il est composé de plusieurs dizaines de membres et s'incrémente chaque mois de nouveaux membres cooptés par les précédents :

Économistes, chercheurs, politologues, écrivains, avocats, philosophes, universitaires, entrepreneurs, artistes, spécialistes du digital, des nouvelles technologies et de la communication, ingénieurs.

Chaque membre du Comité des Fondateurs est libre d'apparaître ou pas, en fonction de ses obligations et de son agenda personnels.

Des porte-paroles sont habilités à représenter la Fondation et à parler en son nom et sont disponibles en fonction des sujets à aborder.

L'équipe technique et de développement de l'AFRO dispose d'une compétence éprouvée dans les domaines de la cryptographie et a auparavant lancé avec succès plusieurs autres cryptomonnaies. Cette équipe, qui gère également les Masternodes de nombreux investisseurs, est liée par des clauses de confidentialité strictes et n'a pas vocation à apparaître compte tenu de la sensibilité de leurs fonctions du point de vue de la sécurité.

Un porte-parole technique est néanmoins disponible pour toutes questions, son identité ne peut être révélée, également pour des raisons de sécurité.

Le Comité des Fondateurs inclut, par exemple, les personnalités suivantes :

Mansour Ciss Kanakassy - Direction Artistique

En collaboration avec l'artiste canadien **Baruch Gottlieb**, il crée en 2001 le "laboratoire de Déberlinisation", œuvre conceptuelle à l'origine de l'AFRO, monnaie d'abord imaginaire conçue comme le symbole du panafricanisme. Ensemble, ils impriment mille billets de cette devise à l'effigie de Léopold Sédar Senghor. L'œuvre est présentée lors de la biennale de Dakar en 2002.

Karim Zine-Eddine

Karim Zine-Eddine est un expert clé de l'émergence et de l'évolution des places financières, Karim est impliqué dans le développement de la place financière de Paris depuis 1998. Il a contribué aux réalisations des travaux économiques et financiers, des rapports et des documents de travail sur la compétitivité des places financières ainsi que sur le développement des services financiers destinés à soutenir le financement de l'économie réelle et des entreprises. Depuis 2013 il a été particulièrement actif dans l'établissement des relations avec les institutions financières africaines. Il a lancé en janvier 2017 l'AfricanFinLab, dont l'objectif est de mener des projets à travers trois domaines d'action : "financing", "innovating", "training".
Il est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Université d'Orléans (spécialisation en économie et finance).

Thameur Hemdane - Afrikwity

Franco-tunisien, Thameur est le fondateur d'Afrikwity et de Cofundy, deux plateformes de crowdfunding dédiées au financement de projets en Afrique. Il est par ailleurs le coprésident de FPAM - Financement Participatif Afrique et Méditerranée, une organisation internationale qui œuvre pour la promotion des bonnes pratiques du crowdfunding en Afrique auprès des écosystèmes et des états africains.
Il a eu auparavant des rôles de management dans des cabinets de conseil en stratégie et dans une banque d'investissement.

Tawanda Kembo - Golix

Tawanda Kembo et Verengai Mabika ont fondé l'un des tous premiers échanges de cryptomonnaie du Continent, GOLIX.COM.
Ensemble ils ont fait face à une demande d'interdiction émanant de la banque centrale du Zimbabwe et saisi les Hauts magistrats de la Cour Suprême de leur pays d'un recours en excès de pouvoir. Aux termes de leur mémoire en demande, les co-fondateurs de GOLIX ont justement relevé qu'il n'entrait point dans la mission de la Banque Centrale de dire le droit mais que le pouvoir de *juridisdixio* appartenait au seul Parlement dans une démocratie fondée sur la séparation des pouvoirs.
Les Hauts Magistrats de la Cour Suprême du Zimbabwe ont accordé l'annulation des mesures d'interdiction prises par la Banque Centrale.

Verengai Mabika - Golix

Expert dans les domaines des technologies de l'information, des enjeux du changement climatique et de l'innovation sociétale. Il fonde en 2009 le Development Reality Institute (DRI), pôle d'innovation sociétale qui investit dans les entreprises vertes. Cofondateur de Bitfinance, devenu Golix, start-up Blockchain Fintech dont la vision est de révolutionner les services financiers en Afrique.
En 2013 Verengai fonde Internet Society Zimbabwe (ISOC-ZW).

Daniel Ouedraogo - L'Afrique des idées

Daniel est diplômé de l'université Paris-Dauphine (Master Recherche Économie monétaire et financière) où il effectue actuellement une thèse en économie. Il est de nationalité burkinabée.

Salima Haddour - Hopscotch Africa

Directeur Général de Hopscotch Système Africa et ex-directrice de l'Office du Tourisme du Maroc à Paris, Salima est la voix franco-marocaine de la Fondation AFRO.

Fabien Lawson - Labs NS Avocat

Avocat au barreau de Paris et Docteur en Droit, il cofondee LABS-NS AVOCATS, un cabinet d'affaires dédié à la RSE, après une dizaine d'années passée au sein d'entreprises publiques et privées. Lien franco-togolais de la Fondation AFRO.

Fortuné Ahoulouma - Labs NS Avocat

Avocat au barreau de Paris et Docteur en Droit, il cofondee LABS-NS AVOCATS, un cabinet d'affaires dédié à la RSE, après une dizaine d'années passée au sein d'entreprises publiques et privées. Lien franco-togolais de la Fondation AFRO.

Eric Omoré - Nikky Beach

Créateur du concept innovant Nikki Beach, Eric Omoré est un serial entrepreneur franco-sénégalais à grand succès dans les domaines du divertissement, de la musique et de la gastronomie notamment.

Doriam Chemcham - Aegis

Diplômée de Dauphine et des Langues'O, Doriam Chemcham débute sa carrière au sein du groupe Accor, rejoint ensuite la branche Multiservices du groupe Derichebourg. Depuis 2016, elle occupe la fonction de Directrice Communication du groupe Dentsu Aegis Network, spécialiste des médias et de la communication. Elle est de nationalité franco-algérienne.

Heaven Bereket - Fondation Bambino

Disposant d'une expérience confirmée de trader de cryptomonnaies, Heaven Bereket assure la formation de 900 élèves dans la sphère financière, activité dont elle réserve une part du volume d'affaires à améliorer le système de santé de 1400 enfants. Elle est de nationalité suédoise.

Arnaud pourredon - Meditect

Fondateur de Meditect, système décentralisé permettant la traçabilité de l'authenticité des médicaments, Arnaud Pourredon compte aussi au nombre des personnalités récompensées par **Forbes** au titre des "30 under 30".
Meditect sauve des vies dans tout le continent en utilisant la blockchain pour lutter contre les faux médicaments et les contrefaçons.

Roland Coutas

Roland Coutas est un entrepreneur et un des pionniers de l'Internet en Europe. Il créé dès 1995 plusieurs sociétés dont Travelprice.com qui deviendra l'une des plus importantes agences de voyages sur Internet en Europe. Il a été fondateurs ou actionnaire de nombreuses sociétés du secteur des nouvelles technologies. C'est a cette époque qu'il rencontre David Nataf spécialiste du droit informatique et de la cryptologie avec qui il créé DPSSI, une des premières sociétés de sécurité informatique en Europe.
Aujourd'hui toujours très présent dans les nouvelles technologies il est investisseur dans de nombreuses start up disruptives.

David Nataf

David Nataf est juriste et entrepreneur, spécialiste du droit informatique et de la cryptologie. Il a créé l'une des premières société de web developpement en France 1995 (Netdevelopment) et une des premières sociétés de sécurité informatique en Europe avec Roland Coutas (DPSSI). Il est à l'origine des premiers sites utilisant la signature électronique pour certifier les contenus à force probante (lettrerecommandee.com), résilier contrats et abonnements (resilier.com) et du MVNO libre (Elyatel). Depuis 2013, il participe à l'aventure de la blockchain et des

cryptomonnaies en créant fermes de minage, monnaies à sens et en participant à différents échanges et arbitrages.

Le Comité des fondateurs a vocation à s'élargir et à rassembler divers représentants du monde économique, politique, financier, digital, culturel, universitaire, institutionnel, de la société civile, à travers l'ensemble du continent.

Rejoignez la communauté de la Fondation AFRO :

- Téléchargez notre wallet : https://github.com/afro/afro/releases
- Email : info@afrofoundation.org
- Site Web : http://www.afrofoundation.org
- Twitter : https://twitter.com/foundation_afro
- Telegram : https://t.me/theafro